

**COMITE DIRECTEUR N°4**  
**SAMEDI 13 DECEMBRE 2025**  
**BOURGOIN-JALLIEU**

**Présidence**

Marcel Ferrari

**Membres Présents :** Raymonde BELLEVUE, Corinne BERGER-ZAMI, Nathalie CARRE, Michel CLAIRE, Nathalie ELDIN, Chantal FERRARI, Martine GUILLOON, Yolande JERINTE, Hélène KRZEPISZ, Eric KRZEPISZ, Jean Michel LEGRAND, Olivier MARET, Jean-Claude MARIE, Michèle MONACHON, Béatrice PFAENDER, Marie-Christine PLASSE, Pauline QUENOT, Benjamin RIBERON, Gilles SAHUC, Julien RANCON,

**Membres Excusés :** Isabelle BAROTEAUX (donne pouvoir à Pauline QUENOT), Stéphanie CORNELOUP (donne pouvoir à Michel CLAIRE), Xavier DEMAY (donne pouvoir à Chantal FERRARI), Olivier IUND (donne pouvoir à Gilles SAHUC), Michael JOUSSE (donne pouvoir à Olivier MARET), Isabelle RACAT (donne pouvoir à Nathaly ELDIN), Patrick RICHARD (donne pouvoir à Martine GUILLOON)

**Membres Absents :** Thomas CARDIN, Fabrice DESCOMBE

**Membres Suppléants Présents :** BEGEL Myriam, Georges MOUY, Loïc GERAUD

**Présidents Commissions non Membres Présents :** Jacques ARCONTE, Paul-Henri VALOUR, Victor ALLIER,

**CTS Présents :** Alain BONARDI, Pierre-Alexandre VIAL

**Présidents CDA :** Jean-François COQUAND (73), Julien CHASTANG, les autres sont excusés.

**Assistent :** Matthieu HENRY, Laurence MENU.

\* \* \*

**APPROBATION DU COMPTE RENDU DU COMITE DIRECTEUR DU 20 SEPTEMBRE 2025**

Le compte rendu du comité directeur du 20 septembre 2025 est approuvé à l'unanimité.

PARTENAIRES MAJEURS



La Région  
Auvergne-Rhône-Alpes



AGENCE  
NATIONALE  
DU SPORT



Carsat  
Retraite  
Sport  
Rhône-Alpes



AG2R LA MONDIALE



## INTERVENTION DU PRÉSIDENT, MARCEL FERRARI

### ▪ Licences

Nous sommes passés en positif avec 0.25 % de plus de date à date. Le retard est probablement lié aux nouvelles procédures pour les plus jeunes, qui peuvent paraître compliquées pour les parents.

### ▪ Running

Le PPS payant (5,00€) semble beaucoup préoccuper les organisateurs et les pratiquants. Les organisateurs ne sont pourtant pas concernés. Une visite médicale pour obtenir un certificat est payante et ne devrait pas être remboursée par la sécurité sociale, par conséquent, le prix de 5 € est minime.

### ▪ Plan de Performance Fédérale

Les restrictions budgétaires obligent la FFA à faire des choix et à envisager des orientations stratégiques différentes.

### ▪ Comité Directeur FFA

Election des représentantes des entraîneurs : Jocelyne VILLETON a été élue au comité directeur de la FFA et en suppléante Suzanne CARIANT.

### ▪ Commission d'animation

Loïc GERAUD laisse sa place de président de la commission à Victor ALLIER. Loïc conserve sa place de suppléant du comité directeur.

28 votants : 25 oui / 3 absentions

>> Victor Allier est nommé Président de la Commission Animation.

## INTERVENTION DE LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE, HELENE KRZEPISZ

### ▪ Médailles fédérales

Les médailles pour les AG de comités départementaux sont en préparation et certaines sont distribuées en séance.

### ▪ Médailles fédérales

Assemblée générale de la FFA : en cours d'information. Les hébergements et le mode de transport est en cours de recherche.

### ▪ Clubs des 300

Myriam BEGEL et Suzanne CARIANT ont été sélectionnées dans le programme du club des 300 fédérale. Stéphanie CORNELOUP et Melissa HEROS, sélectionnée dans le club des 300 du CROS.

## **INTERVENTION DES CTS, ALAIN BONARDI ET PIERRE-ALEXANDRE VIAL (ANNEXE 1)**

En préambule à la présentation du Projet de Performance Régional de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes d'Athlétisme (projection d'un powerpoint), il est important de rappeler que le Projet de Performance Fédéral (PPF) de la FFA s'inscrit dans une logique d'exigence, portée au niveau national par la Direction Technique Nationale (DTN), avec un objectif clair : Obtenir des médailles aux prochains Jeux Olympiques de Los Angeles en 2028. Pour 2028, le vivier d'athlètes médaillables, déjà identifié, est restreint et relève principalement de l'action directe de la DTN et des structures dans lesquelles ils s'entraînent.

Dans ce contexte, le rôle des territoires (Régions) n'est pas de fabriquer la médaille olympique, mais plutôt de créer les conditions structurelles pour « construire » les futurs internationaux s'entraînant en Auvergne Rhône-Alpes.

Le projet technique territorial s'inscrit donc pour la période 2026–2029 mais aussi au-delà, au regard du temps nécessaire à la construction d'une médaille internationale qui est forcément long.

Les finalités de notre projet territorial sont doubles.

D'abord sportives, avec comme cible la performance des plus jeunes (U23) au niveau national et international ; mais aussi en termes d'image de la Ligue sur son territoire.

Le projet part d'un constat que l'on peut qualifier de lucide. Certains pays disposent aujourd'hui d'une culture du double projet – scolaire, universitaire et professionnel – beaucoup plus aboutie. La professionnalisation après les études y est plus fluide, et les athlètes évoluent dans des environnements cohérents et exigeants sur la durée. En France, et donc à l'échelle des territoires, l'accès aux sélections internationales, jeunes comme seniors, est très difficile. Cela impose une structuration intermédiaire exigeante et une évaluation dans le temps, jamais à l'instant T.

Le palier clé que nous avons identifié est clair et largement partagé : être finaliste aux championnats de France constitue l'entrée quasi obligatoire vers la sélection internationale. Sur les quatre dernières saisons post-COVID, entre 2022 et 2025, les athlètes s'entraînant sur le territoire de la région AURA représentent environ 10 à 13 % des finalistes aux championnats de France et des sélectionnés en équipes de France jeunes, U18, U20 et U23. Ces deux indicateurs sont fortement corrélés.

Autrement dit, augmenter le nombre de finalistes est le levier principal pour augmenter le nombre de sélectionnés. Et cela suppose une base plus large, mieux entraînée et mieux orientée.

C'est dans ce cadre que les conseillers techniques ont travaillé sur un projet sportif global, tenant compte des orientations stratégiques de la DTN.

Quatre domaines d'intervention prioritaires ont été identifiés.

### **Premier axe : Influencer la qualité technique et le volume d'entraînement.**

On parle ici des stages organisés par la Ligue à destination du public prioritaire, les U23. L'objectif durant les stages est simple : qu'ils prennent conscience qu'ils doivent s'entraîner mieux et suffisamment, cela en cohérence avec notre ambition (finale nationale et sélection

internationale). Concrètement, nous avons ciblé les athlètes grâce à la mise en place d'une grille de performance par année d'âge. Les exigences sont progressives : plus accessibles en cadets, plus restrictives en espoirs tout comme le sont les critères de mise en liste « espoir » de la DTN. Aujourd'hui, en minime, s'entraîner six fois par semaine n'est plus un tabou, à condition que les contenus soient adaptés et que l'intégrité physique soit respectée. Au niveau national nous faisons également le constat que trop d'athlètes arrivent en structures d'accès (Pôles Espoir) et d'excellence (Pôle France) avec des bases techniques insuffisantes. Et la reconstruction technique tardive constitue un frein majeur à la performance nationale et internationale.

Par ailleurs, la DTN a souhaité restructurer le parcours d'accès. À partir de la rentrée 2026, une nouvelle architecture sera donc mise en place autour de trois niveaux de structures : les Pôles France, les Pôles Avenir (PA) et les Pôles Espoirs Territoriaux (PET).

Aujourd'hui, sur le territoire Auvergne-Rhône-Alpes, on compte deux Pôles France : Lyon pour le demi-fond et Clermont-Ferrand pour la perche. La région bénéficie également de deux Pôles Espoir, jusqu'en 2026.

Une candidature est possible pour les Ligues, comités ou clubs. Les cahiers des charges sont exigeants. L'évaluation est nationale et la priorité est donnée aux capacités en ressources humaines, notamment les entraîneurs, ainsi qu'à l'aménagement scolaire et au projet de vie. Sans capacité d'aménagement scolaire, aucune validation PPF ne sera possible.

Le calendrier est le suivant : dépôt des candidatures pour le 9 janvier, retour de la DTN avant le 15 février.

### **Deuxième axe : l'accompagnement et la montée en compétences des entraîneurs.**

C'est un axe central et transversal. L'objectif est d'influencer les contenus d'entraînement, en qualité comme en volume, d'outiller les entraîneurs dès l'école d'athlétisme, et de limiter le turn-over, notamment chez les bénévoles parents.

Des exemples concrets ont déjà été mis en place : des actions complémentaires par discipline, avec en demi-fond des soirées thématiques – par exemple une visio ayant réuni 50 inscrits le 15 décembre –, en sprint des actions de testing, et dans les autres disciplines des formations ou des actions ciblées.

Il y a également une volonté forte de développer la formation initiale et continue, ainsi que des temps informels d'échanges entre pairs à l'échelle territoriale.

### **Troisième axe : l'identification et l'orientation des potentiels, à travers le programme "36 pour 2036" de la DTN.**

Le constat est simple et sans détour : nous n'avons que trop peu d'actions d'identification des potentiels. Quand elles existent elles sont peu visibles et peu coordonnées.

Le programme "36" vise, avec une vision à long terme, l'identification chez les licenciés comme chez les non-licenciés de futurs potentiels à « façonner ». Cela en prenant en compte différents indicateurs comme l'âge biologique. Quelques exemples permettent d'illustrer cela : un benjamin né en décembre n'a pas le même développement qu'un benjamin né en janvier de la même année ; certains profils dans la marche, les lancers ou la perche, sont pénalisés par les formats compétitifs actuels.

L'enjeu n'est donc pas la performance instantanée, mais bien la reconnaissance du potentiel.

Cela doit permettre une orientation vers un environnement adapté, vers une discipline choisie et non subie, ou vers une structure d'accession lorsque cela est pertinent.

#### **Quatrième axe : l'optimisation de l'organisation de l'équipe technique régionale.**

Le contexte est complexe, avec en 2026 les départs à la retraite de deux CTS, Alain BONARDI et Philippe COLLARD. A cela s'ajoute une réduction probable de la quotité de temps de travail pour la Ligue pour Olivier FOUR et Pierre-Alexandre VIAL. Par ailleurs, Grégory DUVAL devrait, à partir du mois de janvier 2026, être missionné à 50 % sur l'entraînement au sein du Pôle France demi-fond de Lyon (Financement FFA).

L'année 2026 sera donc une année de transition quant à l'opérationnalité du projet technique. Compte tenu de ce contexte, les orientations proposées sont les suivantes : identifier des référents par discipline – sprint, lancers, demi-fond, épreuves combinées, combinées –, avec pour objectif la mise en œuvre du projet technique dans leur spécialité sur le territoire. Mettre en place également un référent "jeunes" (programme 36), et s'appuyer, dans la mesure du possible sur les cadres de comités départementaux et des prestataires (formateurs, kinés...)

La réussite de ce projet reposera sur l'implication de tous, clubs, comités, ligue, techniciens comme élus.

#### **INTERVENTION DE LA TRESORIERE GÉNÉRALE, CHANTAL FERRARI**

##### **▪ Projection provisoire du résultat financier 2025**

La projection provisoire du résultat financier 2025 fait apparaître, à ce stade, un résultat positif. Le taux de réalisation des recettes s'élève à 87 % du budget prévisionnel, tandis que celui des charges atteint 85 %.

J'insiste toutefois sur le caractère non définitif de ce résultat. En effet, plus de 173 000 € de produits sont comptabilisés mais non encore encaissés, dont 73 000 € en provenance de la Région. Par ailleurs, plusieurs écritures de fin d'exercice restent à passer et des factures ou notes de frais peuvent encore nous parvenir. À ce titre, il est demandé de transmettre les dernières notes de frais au plus tard le 15 janvier 2026.

Le résultat présenté aujourd'hui constitue donc une photographie intermédiaire, appelée à évoluer dans les prochaines semaines. Certains produits pourraient également être affectés à la structure commerciale, afin d'éviter la constitution de provisions liées au risque de TVA. Ce résultat sera ajusté dès réception de l'ensemble des éléments manquants.

##### **▪ Prévisionnel 2026**

Conformément au calendrier prévu, le travail sur le budget prévisionnel 2026 a débuté. À ce stade, ce prévisionnel n'est ni définitif, ni équilibré. Chaque secteur doit encore affiner ses propositions, notamment le secteur technique.

Nous disposons également de peu de visibilité sur l'évolution des subventions. Par mesure de prudence, celles-ci ont été réduites de 10 % dans cette première version.

Je laisse Jacques, président de la commission des finances, vous présenter cette ébauche budgétaire.

Jacques ARCONTE, indique que nous devons absolument faire évoluer nos process budgétaires, afin de fiabiliser nos projections/estimations annuelles (ex 200K€ d'écart entre le budget et le réel est trop important).

- Le budget devrait être finalisé avant la fin d'année afin que les différents responsables puissent connaître leur capacité à engager des dépenses sur le 1er trimestre.
- Une révision budgétaire serait instaurée au mois d'Avril de chaque année (après la clôture annuelle et les résultats à fin mars) : Ce sera juste pour le pilotage de Ligue et le budget initial ne sera pas modifié
- Les hypothèses retenues :
  - Baisse des subventions d'au moins 10%.
  - Stabilité sur les revenus des Licences.
  - Revenus marketing devraient être réaffectés sur la SASU.
  - Intégration de revalorisation salariale (promotion et prime d'ancienneté).
  - Affectation de 40% du salaire de Thierry sur la formation (hausse du budget) au lieu du Haut niveau (Baisse).
  - Budget Suivi Régional devrait être revu, car non conforme aux instructions budgétaires et de la capacité financière de la ligue.
  - Construction du budget de la SASU, avec une réaffectation de recettes et dépenses (de la Ligue vers la SASU).

L'équipe technique devrait revoir son budget, afin que celui-ci soit en conformité avec les capacités financières de la Ligue.

#### **INTERVENTION DE LA VICE-PRESIDENTE EN CHARGE DU DEVELOPPEMENT, BEATRICE PFAËNDER**

Béatrice PFAENDER a souhaité une présentation des dispositifs mis en place pour lutter contre les violences dans le sport. Elle passe donc la parole à Corinne BERGER-ZAMI, médecin et Référente éthique régionale.

Corinne BERGER-ZAMI rappelle que :

- Les violences ne sont pas « que » sexistes et sexuelles.
- Seuls les écrits ont une valeur légale.
- Si je doute, j'envoie un mail à une adresse email créée par la Ligue [alerte@athletisme-aura.fr](mailto:alerte@athletisme-aura.fr)
- La médiation est plus importante avant la sanction.

Le fait que le référent éthique devient une vraie commission régionale est une avancée importante. Celle-ci sera constituée prochainement.

Par ailleurs, Corinne rappelle ou informe qu'une campagne de sensibilisation via les réseaux sociaux et via les newsletters de la Ligue est en cours.

Sur le terrain, des supports de communication seront systématiquement présent aux endroits stratégiques des championnats régionaux principaux, au travers de roll-up, de remise de flyer à la prise de dossard.

Enfin, le décret du 16 mai 2025 intègre l'obligation pour les établissements d'activités physiques ou sportives d'afficher dans un « lieu visible de tous » une information sur les dispositifs permettant de recueillir des signalements, d'orienter et d'accompagner les personnes s'estimant victimes ou témoins de situations « susceptibles » d'être qualifiées de violences physiques ou morales ou des situations de maltraitance.

En principe, cette démarche est de la responsabilité de la collectivité en charge de la gestion du lieu de pratique. Afin de pallier une éventuelle absence de cet affichage, la Ligue offrira une affiche au format A3 à tous les clubs qui seront présents ou représentés lors de l'assemblée générale 2026.

### **INTERVENTION DU DIRECTEUR GENERAL, MATTIEU HENRY**

- Fabien Loirat passe Directeur du Développement Sportif à partir du 1<sup>er</sup> janvier.
- Les questions techniques restent du domaine de Grégory DUVAL. L'objectif est d'accompagner la montée en compétences de Fabien, avec le soutien de Grégory DUVAL et des techniciens, vers le domaine technique.
- Enfin, un grand merci à Jacques ARCONTE, pour son investissement aux côtés de Chantal Ferrari pour la construction de ce budget et la mise en place des process.

### **ECHANGES, PROPOSITIONS, DECISIONS**

#### **Sujets posés au préalable par les commissions**

##### **Michel CLAIRE, Président de la CSO**

Je vous ai adressé le règlement 2026 de nos interclubs régionaux et national 3, nous avons reconduit, à peu de choses près, celui qui avait satisfait tout le monde ces 2 dernières années. Nous avons ajouté le 2000 steeple féminin qui est maintenant au programme en nationale.

Pour la nationale 2 nous sommes obligés d'appliquer le même règlement qui donne accès à la N1. Mais cela ne correspond pas aux besoins de nos clubs, ceux-ci préfèrent maintenant disputer la Nationale 3, seuls ceux qui peuvent espérer monter en N1 disputent la N2.

Nous avons eu une réunion en Visio des CSO régionales, 10 représentées pour discuter de nos procédures d'organisation : calendrier, engagements, pénalités, jury, etc... Il y a une grande diversité et des choses intéressantes dans d'autres ligues, même si nous sommes « bien organisés ». Les participants ont été unanimes pour dire qu'il fallait renouveler ces réunions, plus utiles que l'heure plénière de la CSO fédérale qui est surtout informative.

Pour les interclubs Le nouveau règlement national qui devra s'appliquer jusqu'en 2029 fait l'unanimité contre lui et toutes les CSO régionales ont demandé à leur Président de ligue de revoir ce règlement et de rédiger quelque chose qui corresponde vraiment aux besoins des clubs. Est-il bon de rappeler que l'interclub est un moment particulièrement attendu pour dynamiser nos structures et lancer la saison estivale ?

Le règlement actuel, peu ou prou le même depuis un demi-siècle, ne correspond pas à la réalité des clubs composés d'une majorité de cadets et juniors, seuls ceux d'élites et quelques-uns de nationale 1 s'y retrouvent.

Plusieurs ligues avaient adopté le modèle AURA de ces dernières années, et espéraient une déclinaison des mêmes règles jusqu'à la N1.

Il faut juste espérer que la concertation soit meilleure pour la refonte du calendrier des compétitions.

**Myriam BEGEL, Présidente de la Commission Régionale Marche**

Les championnats Auvergne Rhône-Alpes de Marche sur route à Salaise sur Sane se sont déroulés dans de très bonnes conditions et ont accueillis 90 marcheurs.

Cette organisation a également été support du premier championnat de France marathon marche. Très beau succès avec une augmentation d'athlètes par rapport à l'an dernier, avec beaucoup d'athlètes (26) hors ligue sur le championnat régional.

L'objectif est de développer ce type de distance et d'évènement pour accueillir encore plus d'athlètes.

**Myriam BEGEL, pour la Commission Régionale des Officiels Technique.**

Du côté des officiels, Michaël JOUSSE indique que pour 2026, beaucoup de demandes ont été faites pour organiser une journée des officiels. C'est une vraie volonté de la Commission de réunir tout le monde pour discuter des règlements et faire des ateliers pratiques comme par exemple, la manipulation des EDM, qui investissent de plus en plus nos organisations.

La séance est levée à 12h45

<u>PROCHAINES REUNIONS</u>		
Bureau	Vendredi 13 Février 2026	Bourgoin-Jallieu
Comité Directeur	Samedi 21 Mars 2026	Bourgoin-Jallieu
Assemblée Générale	Samedi 11 Avril 2026	Dardilly